

Le suivi du Tiers-Payant

Le suivi du Tiers-payant permet de suivre l'état de traitement des factures

Chaque facture **effectuée en Tiers-payant** est dans la liste du suivi. Celle-ci peut prendre **différents états** :

Cliquer sur les FSE pour en afficher le détail. Déplier pour obtenir le détail des règlements ou des rejets

Etat	Signification	Action à réaliser
EN COURS	La facture a été réalisée mais aucun RSP n'a encore été réceptionné	Attendre le RSP. Ils sont généralement disponibles 3 jours ouvrables après la dernière télétransmission.
PAYEE	La facture est réglée	La saisie des règlements effectuée automatiquement par WinOrtho
REJETEE	La facture fait l'objet d'un rejet	Créer un avoir puis créer une nouvelle facture en corrigeant selon le motif du rejet indiqué.
ERREUR	La facture a été réalisée avec une carte CPS révoquée	Il est nécessaire de facturer avec la dernière carte CPS reçue
ACQUITTE	La facture ne fait l'objet d'aucun retour RSP depuis plus de 48h. Il s'agit normalement d'un état transitoire, le retour sera récupéré lors d'une prochaine télétransmission.	Il arrive que l'organisme AMO n'émette pas de RSP . Dans le cas d'une facture en Tiers_payant uniquement, vérifier sur AmeliPro si le règlement a été effectué. Si oui, cliquer sur la FSE dans le Suivi du Tiers-Payant puis sur Forcer à l'état payé . Saisir également le règlement dans la facture.
ANOMALIE	La facture fait l'objet d'un indu ou d'un traitement manuel	Prendre connaissance du motif
RSP	Aucun retour RSP n'a été émis par l'organisme ou par exemple un retour de la CPAM a été récupéré mais pas de la mutuelle.	Vérifier si le règlement a été effectué sur AmeliPro. Si oui, cliquer sur la FSE dans le Suivi du Tiers-Payant puis sur Forcer à l'état payé . Saisir également le règlement dans la facture.

Etat	Signification	Action à réaliser
DIFFERE	La facture est en cours de traitement par l'organisme	Il est nécessaire de patienter, un nouveau retour sera ensuite normalement émis pour acceptation ou rejet

Les RSP (Retour Noémie) **sont récupérés lors des télétransmissions uniquement**. Le suivi du Tiers-payant est donc mis à jour **après chaque télétransmission**. Les RSP sont généralement disponibles **3 jours ouvrables** après la dernière télétransmission.

Revision #15

Created 2024-11-07 12:49:28 UTC by Antoine

Updated 2025-11-28 08:07:49 UTC by Antoine